

N/REF : 22/04/2026 14H46 C:264003 I:36993
V/REF : ODS-2026001264
V/Email reçu le Mercredi 22/04/2026 à 14H46

AGENCE BE

**1 BOULEVARD DES DIABLES BLEUS
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : PERROT
2 AV JEAN PERROT
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 13 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 AV JEAN PERROT - GRENOBLE - MME HELLARD 06 08 42 78 64
CODE ACCES 4097 -

MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATIONS BOUCHEES, LES PROPRIETAIRES NE PEUVENT PLUS UTILISER L'EAU

Donneur d'ordre : Mme N. BEAUP

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 22/04/2026 A 15H45
TENTATIVE DE DÉBOUCHAGE DEPUIS LA DOUCHE AU FURET MÉCANIQUE SANS SUCCES
7 METRES DE FURET SANS ATTEINDRE LE BOUCHON.
L'ÉVACUATION DE LA SALLE DE BAIN PASSE EN DALLE.
CRÉATION D'UN TROU DANS LA CUISINE AVEC L'ACCORD DE LA CLIENTE POUR
TROUVER LA COLONNE-NON TROUVÉE
REMARQUE : POUR LE CURAGE PAS DE CANALISATION DANS LES PARTIES COMMUNES
DES CAVES.
UN VOISIN MR GUILLET A DIT QUE LES PIEDS DE CHUTE COLONNE SONT DANS LES
CAVES

LE 30/04/2026 A 14H00
REPÉRAGE DE LA COLONNE EU
VENTILATION PRIMAIRE SITUÉE SUR LE TOIT PENDU
COLONNE PASSANT PAR LE GRENIER DE MONSIEUR HELLARD QUI EST ENCASTRÉ
DANS LE MUR MAIS ARRIVE AU NIVEAU DU COLLECTEUR DANS LA CAVE DE MADAME
HAMAMA.
PRÉVOIR ACCES IMPÉRATIF AU GRENIER DE MONSIEUR HELLARD ET LA CAVE DE
MADAME HAMAMA+POINT D'EAU AU NIVEAU DE LA COUR
R+6
PRÉVOIR DE PRÉVENIR MONSIEUR HELLARD ET MADAME HAMAMA POUR DÉBARRASSAGE
DU GRENIER ET DE LA CAVE.

LE 11/05/2026 A 12H30
CURAGE DE LA COLONNE EAUX USÉES DIAMETRE 65 TRES TRES SALE DEPUIS
VENTILATION PRIMAIRE DANS LE GRENIER DE MONSIEUR HELLARD
LE TUYAU EN FONTE ÉTAIT CASSÉ ET RAFISTOLÉ AVEC DU SCOTCH AU DERNIER
CURAGE DE LA COLONNE
CONTRÔLE DEPUIS CRÉATION D'UN BOUCHON DE VISITE DIAMETRE 32 SUR LE PIED
DE COLONNE DANS LA CAVE DE MADAME HAMALA.
POSE D'UN PANSEMENT DE GOUDRON AU NIVEAU DE LA VENTILATION PRIMAIRE AU
NIVEAU DU GRENIER.

OBSERVATIONS : AS LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 23/04/26 A 08H29 MME N. BEAUP

BONJOUR,
MERCI DE NOUS DONNER LES COORDONNÉES DES CAVES PRIVATIVES.
DOSSIER URGENT
AH LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 12/05/26 A 16:58 MME BEAUP N.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

4,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 11/05	5	174,79	786,55
4,50	H(s)2ème personnel	6	57,92	260,64
=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 22/04	1	124,98	374,94
1,50	H.Ouvrier Qualifié Curage le 30/04	2	68,75	103,12
TOTAL H.T.				1525,25
T.V.A. a 10,00%				152,52
TOTAL T.T.C.En EURO				1677,77

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN